

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 14 du 07 novembre 2011



Actuellement en région

Pin

Les premiers nids de chenilles processionnaires nous ont été signalés dans le secteur de Beaune et dans le nord de la région.



Point sur les espèces invasives et envahissantes

Les espèces de plantes invasives, peuvent être introduites dans un milieu, volontairement ou non. Elles se développent de façon naturelle et perturbent le fonctionnement des écosystèmes par leur prolifération.

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

La renouée du Japon : *reynoutria japonica*



Originnaire d'Asie orientale, cette plante a été introduite en France en 1939 pour ses qualités fourragères, ornementales et mellifères.

Cette espèce, affectionne particulièrement les bords de route, où elle trouve des conditions favorables pour son développement et sa propagation. Elle se multiplie très facilement à partir de fragments de rhizomes et de tiges (quelques centimètres de tige ou 1 gramme de rhizome suffisent à créer un nouveau plan), au détriment de végétaux herbacés ou arbustifs, qui assurent la fixation et la stabilité des talus. Il est donc important de lutter contre cette plante, pour préserver l'aménagement du territoire.

Situation en Bourgogne :

Cette espèce est très présente dans la région et notamment sur les talus et les infrastructures délaissées, les berges, les voies SNCF, les friches en périphérie des villes et des villages.

Le Robinier : *robinia pseudoacacia*



Cet arbre, appelé à tort acacia, est connu pour son bois robuste utilisé pour les piquets de vigne. C'est une espèce pionnière compétitive qui colonise des sols frais et filtrants, bien exposés, au détriment de la végétation locale.

Remarque :

Production de rejets importants au niveau de la souche.

Situation en Bourgogne :

Cette espèce est très présente sur l'ensemble du territoire Bourguignon.

L'arbre aux papillons : buddleia davidii



Originaire de Chine, cet arbuste à floraison estivale, attire de nombreux papillons. Cette attraction est à l'origine de son nom. Il possède également une grande capacité de colonisation.

Situation en Bourgogne :

Cette espèce est présente, surtout en Côte d'Or, sur les talus et les infrastructures délaissées, en périphérie des villes et des villages.

Le faux-vernis du Japon : ailanthus altissima



Encore appelée **Ailante**, cette espèce est dotée d'un puissant système racinaire et d'une grande capacité à drageonner, ce qui peut occasionner d'importants dommages, sur les fondations de divers ouvrages (voiries, murets, bordures...).

Elle produit également des substances toxiques, qui s'accumulent dans le sol et inhibent le développement des autres plantes. Sa sève peut être irritante et provoquer des allergies. Ses feuilles, une fois froissées, dégagent une odeur désagréable (d'où son surnom de Frêne puant) et son bois est cassant (ce qui peut être dangereux lors de l'élagage).

Situation en Bourgogne :

Cette espèce est présente de manière localisée sur la région.

La berce du caucase : heracleum mante-guzzianum



Originaire du Caucase, cette plante est la plus grande des ombellifères d'Europe. Cette plante ornementale est aussi remarquable, que hautement allergisante.

Identification :

Cette ombellifère peut atteindre 3,5 m de haut, ce qui fait d'elle la plus grande plante herbacée d'Europe. Sa taille démesurée et ses fleurs blanches en ombelles, qui atteignent jusqu'à 50 cm de diamètre, permettent son identification de façon aisée.

Ses feuilles sont profondément découpées en 3 ou 5 divisions et mesurent généralement 50 cm à 1 m. Ses tiges épaisses, sont creuses. Ses fruits sont bordés de poils hérissés.



Remarque : il ne faut pas confondre la Berce du Caucase avec la Berce commune.

Biologie : Sa floraison intervient en juin-juillet. Sa fructification se produit en automne : chaque plante peut produire plus de 10 000 graines, qui pourront être dispersées par le vent ou par les cours d'eau.

Remarque : La floraison de cette plante n'intervient qu'après 3 à 4 ans de végétation, ce qui rend difficile son identification, car seules les feuilles sont présentes.

Nuisibilité

- Pour l'homme : cette plante produit une toxine appelée furanocoumarine, qui est présente dans l'ensemble du végétal. Après un contact avec la sève, cette substance va être activée par la lumière du soleil (d'où son appellation de toxine phototoxique) et provoquer des inflammations. La peau devient rouge et gonflée, puis des cloques se forment. Les lésions ont l'aspect d'une brûlure qui peut être grave et persister plusieurs années.
- Pour la nature : cette plante, à haut pouvoir colonisateur, forme des populations denses, qui interceptent la lumière, empêchant ainsi les autres espèces de se développer. Elle favorise également l'érosion des berges.



Situation en Bourgogne :

Cette espèce a une répartition assez sporadique dans la région.

Intervention :

Il est préférable d'intervenir dès la détection de la présence des plantes, en les coupant au ras du sol, avant la montée en graines. La manipulation de ces plantes doit se faire obligatoirement avec des gants, des lunettes et vêtements de protection, pour éviter tout contact de la sève avec la peau et si possible à l'ombre. De plus, après avoir été en contact avec ces plantes, il est préférable de changer de vêtements, de les laver et d'éviter, pendant plusieurs jours, de s'exposer au soleil, car la sensibilisation peut persister dans le temps, même si l'apparition d'une réaction n'est pas immédiate. Il est conseillé d'incinérer les ombelles en cours de fructification et les graines afin d'éviter les risques de propagation.

Sources bibliographiques :

Expertise sur la flore des bords de route du département de la Marne (CBNBP, délégation Champagne-Ardenne). <http://draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr/>

L'ambrosie à feuilles d'armoise : *ambrosia artemisiifolia*

D'origine nord-américaine, cette plante colonise peu à peu l'ensemble du territoire national et doit être surveillée, car son pollen est particulièrement allergisant.

Identification :

L'ambrosie possède un port buissonnant et se caractérise par des feuilles très découpées. Ses feuilles minces et opposées, sont vertes avec une nervure blanchâtre. Sa taille peut varier de 20 à 80 cm au moment de l'apparition des fleurs. Les fleurs femelles verdâtres, sont disposées en panicules. Les fleurs mâles, en capitules, sont plus visibles et forment la partie haute de l'épi.

Attention aux risques de confusion avec l'Armoise.

Biologie :

C'est une plante annuelle, qui germe en avril-mai, fleuri entre fin juillet et octobre et produit des semences à partir de fin août.

Le pic de pollinisation est observé, de façon générale, de mi-août à fin septembre.

Les plantes fleurissent à des tailles très variables, (10 cm à près de 2m) et un pied peut produire jusqu'à 5000 graines.

Il s'agit d'une plante pionnière, qui colonise très facilement les milieux dénudés ou à végétation clairsemée.

Cette plante a la capacité de croître en plein été, lorsque les conditions sont relativement sèches. Elle peut être favorisée par l'activité humaine, comme le labour ou les travaux de terrassement.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 14 du 07 novembre 2011

Appartenant à la famille des Astéracées, comme le tournesol, elle peut connaître, des développements importants dans les champs de tournesol. En effet, ces 2 espèces étant proches, l'Ambroisie à feuilles d'Armoise, sera difficilement éliminée, lors du désherbage. Cela favorisera ainsi l'installation de populations vigoureuses de plantes allergènes dans les champs de tournesol et la production d'un stock de semences conséquent dans les sols.

Dégâts :

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante dont le pollen est particulièrement allergisant. Quelques graines de pollen par m³ d'air peuvent provoquer rhinite, écoulement nasal, conjonctivite, trachéite, toux et parfois urticaire et eczéma. Dans 50% des cas, on peut constater l'apparition d'asthme ou son aggravation chez des sujets déjà sensibles à ce type de symptôme respiratoire.

Lutte :

Il est nécessaire de détruire l'ambroisie pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction de cette plante. A cet égard, il faut intervenir pendant la période préalable à la floraison. Cela permet ainsi de limiter la production de pollen et l'installation de stocks de semences dans les sols. En effet la durée de vie des graines étant supérieure à 10 ans, il faut agir au plus vite, lors de la détection de foyers d'ambroisie pour empêcher la production de semences.

Situation en Bourgogne :

L'ambroisie est présente sur l'ensemble de la Bourgogne, avec une plus forte fréquence, dans le sud de la région.

Raisin d'Amérique : *Phytolacca americana*



Source : internet

Cette plante originaire d'Amérique du Nord est retrouvée sur tout le territoire.

Sa taille peut aller jusqu'à 3 mètres de haut. Ses racines sont charnues et très développées. Les tiges prennent souvent en vieillissant une couleur rouge. Ces feuilles sont pétiolées simples, entières, disposées de façon alternes et de formes ovales de 10 à 25 cm de long sur 3 à 10 cm de large. La dissémination se fait par les oiseaux (et notamment les tourterelles) qui mangent les baies.

On retrouve le raisin d'Amérique sur des sols riches en humus généralement dans les clairières en forêt, dans les friches et les coupes de bord de route et au niveau des ripisylves.






Situation en Bourgogne : Au niveau de la région le raisin d'Amérique a été signalé dans la Nièvre et en Saône-et-Loire au niveau de la vallée de la Loire moyenne.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE




Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 14 du 07 novembre 2011

Ce qu'il faut retenir

Situation globale : saine

Ravageurs	Situation
Mineuse du Marronnier	
Tigre du Platane	
Processionnaire du Pin	
Acarien sur Tilleul	
Puceron sur Rosier	
Puceron sur Tilleul	

Maladies	Situation
Black Rot sur Marronnier	
Oïdium sur Platane	
Anthraxose sur Platane	
Oïdium sur Rosier	
Tache noire sur Rosier	
Oïdium sur Erable	
Dollar Spot	
Fusariose Estivale	
Fil rouge sur Gazon	

Dégâts nuls à faibles	
Dégâts modérés	
Dégâts importants	

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Parcs, jardins et autres zones non agricoles sont les suivantes :

Mairie de Beaune, Mairie de Nevers, Mairie d'Auxerre, Mairie de Dijon, Mairie de Mâcon, Mairie de Joigny, Mairie de Villeneuve la Guyarde, Maire de la Charité sur Loire, Golf de Norges la Ville, Golf de Roncemay, Golf de Magny Cours, Golf de Mâcon, Golf de Beaune Levernois.

Bulletin édité sous la responsabilité de la CRAB

Rédaction réalisée par la FREDON Bourgogne (animateur filière) en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque composée d'AREXHOR et du SRAL.. Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles dans la région Bourgogne. La CRAB Bourgogne se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises par les applicateurs de produits phytosanitaires concernant la protection des végétaux.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

Avec la participation financière de :